



Panne sur auto-route voiture amené a Narbonne garage xxxxxx

Par **calvas gilbert**, le **24/01/2018** à **09:37**

j'ai eu une panne de voiture sur l'auto-route a Narbonne a 100km de chez moi j'ai une xxxxxx année 2011 avec 53;000km la dépanneuse nous la amené au garage xxxxxx de Narbonne qui nous a envoyé un devis de 4.937 euro +800 euros de participation aux traitement des déchets après envoyer dossier a xxxxxx paris pour une aide a une participation:premier contact dossier perdu alors que je l'avais envoyer avec accusé de réception après avoir entendu que quant on avait pas les moyens de faire les réparations on achetez pas se genre de voiture et j'en passe finalement j'ai pris un expert 700 euros et après 3 expertises la conclusion il y n'y a que 320 euros de réparation se moque t'on du client chez xxxxxx j'ai attendu ma voiture 5 mois le mépris des acheteurs est avéré quels sont nos droit dans se cas

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Bonjour,

Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.

L'une d'elles étant :

[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]

Par **Visiteur**, le **24/01/2018** à **09:43**

le droit de dire bonjour...? et merci éventuellement ? Et pas besoin de doubler votre question !